

FICHE DE POSTE ENCADRANT TECHNIQUE

CATEGORIE A

SECTEUR D'ACTIVITE :
<ul style="list-style-type: none">▪ Forestier, rivières, patrimoine bâti rural et paysager (murailles, pierres sèches)▪ Espaces naturels, espaces verts, petits bricolages domestiques et divers.
DEFINITION DE L'EMPLOI :
<ul style="list-style-type: none">▪ Encadrement d'équipes de chantier constituées en moyenne de 6 salariés employés en contrats aidés.▪ Participation à la production des chantiers
DESCRIPTION DE L'EMPLOI :
<ul style="list-style-type: none">▪ Encadrement d'équipe(s) de chantier(s) constituées en moyenne de 6 salariés employés en contrats aidés.▪ Prise en charge des salariés aux lieux et horaires de rendez-vous définis, assurer le transport jusqu'au chantier et le retour en fin de journée.▪ Veiller à ce que les travaux réalisés correspondent aux travaux commandés et au cahier des charges.▪ Répartir les tâches des salariés en fonction des différents travaux à effectuer, des compétences des salariés et de l'utilisation du matériel.▪ Veiller à la sécurité dans le travail et au port des équipements de sécurité.▪ Contrôler la présence des salariés : tenir la feuille de pointage à jour et signaler les absents au pôle administratif.▪ Transmettre, lors de l'appel quotidien au service administratif, le lieu du chantier et les travaux effectués.▪ Prévenir et obtenir l'aval du coordinateur ou de la direction si l'équipe s'arrête plus tôt que prévu (pluie ou autre motif)▪ Prévenir le coordinateur ou la direction de tout incident et le signaler au pôle administratif qui enclenchera les procédures.▪ Informer et obtenir l'aval du coordinateur ou de la direction si des travaux supplémentaires éventuels sont demandés par le commanditaire.
FONCTION TUTORALE :
<ul style="list-style-type: none">▪ Accueillir et accompagner durant leur contrat de travail, pour une meilleure intégration, les salariés en difficulté▪ Accueillir les nouveaux salariés, les présenter à l'équipe de chantier, leur privilégier un temps à la présentation du travail à réaliser et des attentes de l'association.▪ Accompagner leur intégration dans l'équipe et leur adaptation à leur poste de travail, les mettre en confiance, leur déléguer des tâches au niveau de leurs compétences, les informer du chantier suivant.▪ Les inciter à déterminer un projet professionnel dans le cadre de leur contrat et les soutenir dans cette démarche.

- Participer aux entretiens d'auto-évaluation à chaque décision de renouvellement des contrats CDDI.
- Participer aux réunions de chantier organisées régulièrement.
- Participer à l'entretien-bilan avant la fin de leur contrat.

SUIVI DU MATERIEL :

- Contrôler quotidiennement l'entretien du matériel.
- Faire préparer, le soir, le matériel nécessaire au chantier du lendemain
- En cas de matériel défectueux ou manque de matériel, le signaler au coordinateur ou à la direction
- Tenir à jour le carnet d'entretien de son véhicule.

PROSPECTION :

- Mise en relation de potentiels clients vers le pôle administratif, après vérification de la cohérence de la demande du client
- Participation à la distribution de tracts en cas d'intempéries ou d'absence de chantiers